



22 ET 23 AVRIL 2024
Colloque

Exposer les objets sensibles Programme

Le colloque *Exposer les objets sensibles* est organisé par l'École du Louvre, l'Institut national du patrimoine, la Maison du dessin de presse et le Musée-mémorial du terrorisme.

Il se tient à Paris :

- le lundi 22 avril, à l'Institut national du patrimoine, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, amphithéâtre Jacqueline Lichtenstein,
- le mardi 23 avril, à l'École du Louvre, Palais du Louvre, Aile de Flore, Place du Carrousel, Porte Jaujard, 75001 Paris, amphithéâtre Michel-Ange.

Ce colloque présente au public un échange sous forme de tables rondes entre professionnels des musées et institutions culturelles français et européens sur la question de l'exposition des objets sensibles aujourd'hui. Il s'inscrit dans le programme de formation des élèves conservateurs du patrimoine de l'Institut national du patrimoine et des élèves de l'École du Louvre.

Dans un contexte récent marqué par la remise en cause du récit porté par les institutions patrimoniales et de leur représentativité, les deux journées présentent une réflexion théorique et tentent d'apporter des réponses pratiques aux professionnels confrontés à des revendications ou à des réactions parfois virulentes, individuelles ou provenant de communautés, suscitées par l'exposition d'objets ou de collections considérés comme sensibles au regard de systèmes de valeurs philosophiques, politiques ou culturels. Différentes typologies d'objets sont abordées : les œuvres d'art moderne ou contemporaines, les objets issus de l'histoire coloniale, les objets témoins d'une histoire violente ou de conflits armés, les images satiriques ou encore les restes humains.

Faut-il exposer les objets sensibles au risque de choquer ?

De quel discours scientifique et de quel type de médiation faut-il les accompagner ?

Comment résister à la censure ou à l'autocensure ?

En s'appuyant sur des développements théoriques et des retours d'expériences, les débats ont pour objectif de proposer au public les fondements d'une déontologie partagée.

Lundi 22 avril 2024. Institut national du Patrimoine
(auditorium Jacqueline Lichtenstein)

9h15 Introduction générale

Claire Barbillon, directrice de l'École du Louvre

Charles Personnaz, directeur de l'Institut national du patrimoine

9h45 Conférence inaugurale

**La responsabilité des musées et institutions culturelles
vis-à-vis de la société**

Annette Becker, professeure émérite, Université Paris-Nanterre

Cette conférence propose une réflexion sur la manière dont les musées se saisissent des questions du passé et du présent. Il y sera notamment question du traitement de l'histoire et de la mémoire dans les musées aujourd'hui et des évolutions de leurs missions.

10h45-12h Table ronde

Censure et autocensure des musées et institutions culturelles

Il s'agit de penser le rapport entre l'institution muséale et les sensibilités qui s'expriment dans la société civile. Que peuvent et que doivent faire les institutions culturelles face à la manière dont leurs expositions sont perçues par le public ? Comment réagir face aux demandes de censure, peut-on les anticiper, comment les traiter ?

Animatrice :

Cécile Debray, présidente du Musée national Picasso-Paris

Participant et participantes :

Mathieu Boncour, directeur de la communication et de la RSE,
Palais de Tokyo, Paris

François Quintin, directeur de la Collection Lambert, Avignon

Véronique Carpiaux, directrice du musée Félicien Rops, Namur

12h00.12h30 Échanges avec la salle

12h30.14h00 Pause déjeuner

14h00.15h15 : Table ronde

Images, performativité, légitimation

Cette table ronde s'intéresse en particulier à la puissance des images et à leur place dans l'espace muséal. Que signifie exposer une image dans un musée ? Peut-on exposer sans légitimer ? Comment exposer une image sensible ?

Animatrice :

Marie-Sylvie Poli, professeure émérite en sciences de l'information
et de la communication, chercheuse en muséologie

Participant et participantes :

Bart Ouvry, directeur de l'Africa Museum, Tervuren

Urte Evert, directrice du musée de la Citadelle, Spandau

Nathalie Bondil, directrice du musée de l'Institut du Monde arabe, Paris

15h15.15h45 Échanges avec la salle

16h00.17h15 Table ronde

Construire un récit scientifique et penser une muséographie

La réflexion porte sur la construction d'un discours scientifique à partir d'objets sensibles. Faut-il associer le public à la construction du discours ? Comment réagir à la remise en cause de la parole de l'expert ? Comment faire en sorte que le musée soit un lieu ouvert au débat ?

Animatrice :

Coralie de Souza Vernay, conservatrice au Musée-mémorial du terrorisme

Participant et participantes :

Julia Ferloni, conservatrice, MuCEM, Marseille

Anna Mirga-Kruszelnicka (capsule vidéo), directrice adjointe, European Roma
Institute for Arts and Culture (ERIAC), Rome

Laurent Védrine, directeur du musée d'Aquitaine, Bordeaux

Philippe Barbat, préfigurateur de la Maison du dessin de presse

17h15.17h45 Échanges avec la salle

Mardi 23 avril 2024. École du Louvre
(amphithéâtre Michel-Ange)

9h30.10h45 Table ronde
Comment concevoir une médiation ?

L'exposition des objets sensibles ne peut se concevoir qu'en lien avec des dispositifs de médiation, qui accompagnent les publics dans leur appréhension et leur compréhension du discours. Comment déployer une médiation adaptée et susceptible de transmettre les complexités esthétiques, historiques et sociales de ces objets ?

Animatrice :

Dominique Taffin, conservatrice générale du patrimoine,
ancienne directrice de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage

Participant·es et participant·s :

Elisabeth Jolys-Shimells, conservatrice en chef du patrimoine,
musée de l'Histoire de l'immigration, Paris

Sophie Nagiscarde, directrice des activités culturelles, Mémorial de la Shoah, Paris

Steve Bourget, responsable des collections Amériques,
musée du quai Branly-Jacques Chirac, Paris

10h45.11h15 : Échanges avec la salle

11h15.12h30 Table ronde
Du cadre juridique à la déontologie

Cette table ronde aborde l'articulation des interdits légaux et des interdits culturels. Il s'agira de revenir sur le cadre légal de l'exposition et de la conservation des objets sensibles, mais aussi d'aborder ce sujet sous l'angle de la déontologie.

Animateur :

Vincent Negri, chercheur, Institut des sciences sociales du politique

Participant·es et participant·s :

Aurélié Clemente-Ruiz, directrice du musée de l'Homme, Paris

Isabelle Anatole-Gabriel, cheffe de la région Europe et Amérique du Nord,
Centre du patrimoine mondial

Géraldine Goffaux Callebaut, professeure de droit privé, Université d'Orléans

12h30-13h00 Échanges avec la salle

13h00.13h30 Conclusion

Henry Rousso, historien,

président du GIP mission de préfiguration Musée-Mémorial du terrorisme



Ecole du Louvre

Palais du Louvre